REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HISTOIRE EN ALLEMAGNE

**Revue de l'IFHA**
Revue de l'Institut français d'histoire en Allemagne

**5 | 2013**
**IFHA 5**

# « À la recherche des lieux de mémoire européens »

## Conférence d'Etienne François et Thomas Serrier, Musée historique de Francfort, 24 avril 2013

**Thomas Serrier**

OpenEdition Journals

**Édition électronique**
URL : http://journals.openedition.org/ifha/7380
DOI : 10.4000/ifha.7380
ISSN : 2198-8943

**Éditeur**
IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

**Édition imprimée**
Date de publication : 1 décembre 2013
ISSN : 2190-0078

**Référence électronique**
Thomas Serrier, « « À la recherche des lieux de mémoire européens » », *Revue de l'IFHA* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 17 février 2014, consulté le 03 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/ifha/7380 ; DOI : 10.4000/ifha.7380

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

©IFHA

# « À la recherche des lieux de mémoire européens »

Conférence d'Etienne François et Thomas Serrier, Musée historique de Francfort, 24 avril 2013

Thomas Serrier

1 Communauté de destin et espace d'une histoire partagée, l'Europe est-elle devenue une communauté de mémoire ? Possède-t-elle, comme les nations qui la composent, ces « unités significatives, d'ordre matériel ou idéel, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté » que Pierre Nora a, le premier, appelées des « lieux de mémoire » ? Telle est la question à laquelle, à la demande de Nathalie Petitjean, rédactrice-en-chef de la *Documentation photographique*, notre dossier (n° 8087, mai-juin 2012) a tenté de répondre. L'invitation de Jan Gerchow, directeur du *Historisches Museum* Frankfurt, et de Pierre Monnet, directeur de l'Institut français d'histoire en Allemagne, nous a offert l'occasion de présenter ce cahier au Musée historique de Francfort le 24 avril 2013 et de revenir sur les réflexions qui ont présidé à son élaboration.

2 Comment saisir les mémoires européennes ? La *Documentation Photographique*, en raison même des contraintes d'une maquette imposée, combinant une longue introduction problématisée (Le Point sur) et 23 études concrètes et pédagogiques (Thèmes et Documents), nous invitait, pour citer la préface que Pierre Nora nous a fait l'honneur d'écrire, à « doubler un échantillon raisonné des lieux de mémoire européens d'une réflexion théorique et méthodologique » et à ainsi tenter d'esquisser « une analyse à la fois phénoménologique et structurale de la mémoire européenne ».

3 Depuis au plus tard la chute du mur de Berlin et l'explosion concomitante du *memory boom*, une multiplicité de signes indiquent que notre continent est engagé dans la « voie d'une culture mémorielle européenne » dont Aleida Assmann (*Auf dem Weg zu einer europäischen Gedächtniskultur*, Wien : Picus Verlag, 2011) a récemment scruté la substance et les contours. La manière dont on commémore la Seconde Guerre mondiale l'illustre clairement : des schémas dichotomiques de l'après-guerre, mettant en avant l'héroïsme

des résistants et des libérateurs, en passant par la confrontation mémorielle de la Guerre froide, jusqu'à l'internationalisation croissante représentée par les célébrations du 6 juin 2004, du 8-9 mai 2005 et du 1er septembre 2009, les interprétations et les pratiques ont connu de profondes évolutions, emblématisées par le fameux discours de Richard von Weizsäcker, président de la RFA, le 8 mai 1985, qui présenta la défaite comme une libération également pour l'Allemagne. Alors que Churchill invitait en 1946 à fonder la « famille européenne » sur un « acte d'oubli de tous les crimes et de toutes les erreurs du passé », le basculement du silence réparateur au devoir de mémoire, paradigme désormais dominant, est un second phénomène majeur. En témoignent la mise en place à Stockholm en janvier 2000 d'une *Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research* à laquelle participent 28 États donc 25 européens, la résolution du Parlement Européen en date du 27 janvier 2005 faisant de l'anniversaire de la libération d'Auschwitz une journée commémorative de l'Holocauste, ou cette autre résolution du même parlement datant du 2 avril 2009 « sur la conscience européenne et le totalitarisme » qui affirme que l'« Europe ne sera véritablement unie que lorsqu'elle acceptera de porter un regard commun et partagé sur son histoire et reconnaîtra que le nazisme et le stalinisme, aussi bien que les régimes fascistes et communistes, font partie intégrante de son héritage commun ». Par delà cette politique mémorielle communautaire, la multiplication des gestes bilatéraux de réconciliation et de repentance, de la messe réunissant Adenauer et De Gaulle dans la cathédrale de Reims en 1962 aux excuses présentées en 2010 par la Serbie à la Bosnie et à la Croatie pour les massacres de Srebrenica et de Vukovar, est un autre signe d'européanisation des pratiques mémorielles. Reconnaissance mutuelle, appropriation culturelle du « passé étranger », fonction régulatrice de l'Europe politique, de même que, de manière plus dialectique, les concurrences mémorielles, tous ces phénomènes mettent en lumière l'évidence grandissante du paradigme européen. Cas plus apaisé, l'évolution des muséologies et des grandes expositions historiques au cours des dernières décennies, révèle également cette européanisation des mentalités.

4 L'hypothèse de « lieux de mémoires européens » elle-même peut être vue comme un exemple supplémentaire. Si la nation a constitué l'horizon des premiers grands travaux qu'emblématisent les sept volumes des *Lieux de mémoire* dirigés par Pierre Nora (1984-1992), la notion a rapidement traversé les frontières et fait l'objet de multiples adaptations à d'autres cadres nationaux, mais aussi régionaux, locaux, sociaux, partisans, confessionnels, conduisant à la conceptualisation de « lieux de mémoire transnationaux » (Moritz Csáky) et donnant lieu en 2012 à une première publication collective en trois volumes (*Europäische Erinnerungsorte*, Munich : Oldenbourg Verlag) pilotée par Heinz Duchhardt et l'Institut d'histoire européenne de Mayence.

5 Conscients des impasses, tant théoriques que politiques, de la rhétorique de l'unité, nous avons pu, en choisissant et rédigeant les notices, même brèves, des 23 « Thèmes et Documents », apprécier la chance et le potentiel heuristique d'une présentation éclatée et kaléidoscopique, qui évite la quête et la définition d'une identité européenne à partir d'une vision unitaire de l'Histoire ou de l'héritage ou encore de la civilisation européenne. À l'opposé de l'essai par ailleurs remarquablement stimulant de Claus Leggewie (*Der Kampf um die europäische Erinnerung. Ein Schlachtfeld wird besichtigt*, Munich : Beck, 2011), qui ordonne le paysage mémoriel européen en cercles concentriques hiérarchisant sept thématiques essentielles pour la culture politique européenne (à commencer par la Shoah), notre objectif assumé était d'éviter le piège inhérent à un questionnement

politologique nécessairement normatif, où les appartenances européennes s'organisent autour d'un « noyau » mémoriel déterminé, quitte à produire une Europe « à plusieurs vitesses mémorielles ». Il fallait pour cela diversifier au maximum les sources géographiques et sociales ainsi que les référents historiques. Il fallait également ne pas se contenter d'un balancement binaire un peu simple entre les deux sens que peut recouvrir le terme de « mémoires partagées », à savoir mémoires « communes » ou mémoires « divisées » (par exemple, et très souvent, selon les lignes de partage entre plusieurs espaces linguistiques ou plusieurs histoires nationales). Prudemment, nous avons aussi voulu ausculter les potentialités de ce que l'historienne italienne Luisa Passerini a appelé « mémoires partageables », lorsque des équivalences culturelles permettent d'imaginer une circulation progressive des mémoires.

6 Sans remettre en cause la centralité des mémoires douloureuses du XX^e^ siècle dans l'émergence même d'une hypothétique « communauté mémorielle », qu'éclaire la récente et ample étude comparée proposée par Arnd Bauerkämper (*Das umstrittetne Gedächtnis. Die Erinnerung an Nationalsozialismus, Faschismus und Krieg in Europa seit 1945*, Paderborn, Munich, Vienne, Zurich : Schöningh, 2012), il nous a donc semblé fondamental de rappeler notre conviction selon laquelle les mémoires plongent leurs racines dans un substrat infiniment plus ancien, sujet à d'incessantes réinterprétations. Si ce postulat n'a rien de révolutionnaire en soi, rares sont cependant les publications scientifiques qui s'émancipent de la fascination « présentiste ». Les études esquissées dans notre cahier, qui cherchent à mettre en lumière les processus de réactualisation et de réemploi - par qui, où, quand et dans quel but ? - du grand magasin des mémoires, traitent ainsi, évidemment, des « champs de batailles », de la mémoire des génocides, de « l'ombre de la Seconde Guerre mondiale » ou de la colonisation, mais aussi des héritages lointains qui ont contribué à l'invention de l'Europe et à la formation de sa mémoire. Parmi ces héritages, le christianisme occupe une place centrale de par ses textes fondateurs, ses créations institutionnelles et l'empreinte laissée tant sur la matrice temporelle de l'Europe que sur l'espace européen. La cathédrale comme « lieu de mémoire européen » présente ainsi un éventail de fonctions multiples qui ont évolué au cours des siècles. Conservatoires du sacré, mémoires diocésaines, parfois lieux de sacres, nécropoles dynastiques et panthéons nationaux, elles organisent aussi la structure urbaine et l'espace de la chrétienté, jusqu'à la Place Rouge ou à Sainte-Sophie d'Istanbul. À l'âge du patrimoine et du tourisme de masse, elles demeurent le but d'une des formes les plus anciennes de mobilité, le pèlerinage, dont celui de Compostelle démontre la vivacité. De même, structurellement lié à l'histoire de l'Europe, l'islam peut être vu à la fois comme le Même et l'Autre de ses identités et de ses mémoires. Emblématisée par les coups d'arrêt donnés à l'expansion ottomane à Lépante (1571) et à Vienne (1683), après Poitiers (732), l'image de l'affrontement d'une chrétienté « unie » contre les « Infidèles » a nourri le mythe de la croisade (Alphonse Dupront), véritable mythe fondateur européen, dont la croisade idéologique au nom de la Raison et des Lumières a ensuite pris la relève, jusqu'aux discours islamophobes contemporaines. Mais l'illumination de la mosquée Gazi Husrevbegova de Sarajevo à l'occasion de son 400^e^ anniversaire en 1932 rappelle que l'expulsion des Morisques d'Espagne ne fut pas le dernier mot de la présence musulmane en Europe.

7 L'exemple de l'islam, illustre l'un des objectifs fondamentaux de notre travail, consistant à refuser tout enfermement dans des déterminismes culturels, spatiaux et temporels. Les mémoires européennes ne sauraient être territorialisées de façon étroite et exclusive, pas

simplement parce que le qualificatif « européen » est d'usage malaisé en raison de sa polysémie constitutive (a-t-on en tête une dimension spatiale ou éthique ?), mais aussi parce qu'à l'image de l'histoire européenne, ses mémoires ne présentent pas de frontières stables et d'espaces permanents. Au contraire, une prémisse de notre approche consistait à « globaliser » systématiquement les mémoires européennes, cherchant à distinguer et identifier sur les cinq continents des éclats de mémoires réfractés qui sont au cœur des relations Europe-Monde. La mémoire de l'Europe est une mémoire-monde (comme en témoignent le décor des grands ports coloniaux, tels Marseille, Bordeaux, Nantes, Lisbonne ou Bristol, les collections des grands musées européens, les cultures nouvelles apportées en Europe (pomme de terre et tomate, maïs et tabac) ou les flux migratoires en provenance de tous les continents.

8 Si certaines notices s'y rapportent directement comme « Exils et migrations », toutes les entrées portent la marque d'une attention particulière aux circulations incessantes des hommes, des objets et des idées, qui, bien avant la révolution des transports, ont fait de l'Europe une réalité concrète inscrite dans les histoires et les mémoires. Peut-on ainsi parler d'images de la Seconde Guerre mondiale sans évoquer Hollywood, formidable pourvoyeur d'icônes et « d'images-écrans », du *Jour le plus long* (1962) à *Il faut sauver le soldat Ryan* (1998) en passant par *La liste de Schindler* (1993) ? De même, la question se pose de savoir si l'opéra, « lieu de mémoire européen, [est] aussi devenu le lieu d'une mémoire européenne mondialisée » par sa diffusion, sa mondialisation, son répertoire classique, mais sans doute une telle généralisation serait trompeuse. Non seulement parce que de nombreux pays sont toujours à l'écart de cette dynamique, mais aussi parce que l'opéra européen n'est en aucun cas une spécificité. S'il est vrai que le nouvel opéra de Pékin, inauguré en 2007, est dû à un Français, son répertoire n'en continue pas moins d'être avant tout un répertoire chinois, ne laissant à l'opéra européen que la portion congrue. Enfin, dans notre rubrique intitulée « Le miroir des 'valeurs européennes'« , qui regroupe entre autres les analyses de l'humanisme, des Lumières ou des Droits de l'Homme considérés sous l'angle de lieux de mémoire européens, nous nous sommes laissés guider, à la suite des études postcoloniales et subalternes, par la démonstration proposée par Jack Goody, dans *Le vol de l'histoire*, sur la manière dont l'Europe a imposé le récit de son passé et les catégories de son analyse au reste du monde.

9 Malgré les critiques, de nombreuses histoires de l'Europe prennent aujourd'hui encore la forme convenue d'un « grand récit » structuré autour du topos de l'unité. Si ce principe classificateur peut se justifier, notre choix a été tout autre. Convaincus que les géographies mémorielles sont fluctuantes, que plusieurs modèles peuvent entrer en concurrence, notre quête a plutôt tourné autour des cristallisations de sens contextualisées dans le temps, l'espace et les milieux sociaux, même si au final ce sont aussi les logiques d'un répertoire sémantique disponible en permanence qui sont ainsi mises en lumière. Les constellations historiques évolutives et les géographies changeantes n'empêchent pas les cohérences de sens. Notre dossier sur les « lieux de mémoire » n'a en aucun cas la prétention de baliser l'immense continent des mémoires européennes. Leur ambition est bien plutôt de poser des jalons et d'ouvrir des perspectives.

## AUTEUR

THOMAS SERRIER

Université Viadrina de Francfort-sur-l'Oder